



## Contravention en pic de pollution

Par **archibaldetcandy**, le **27/03/2015** à **17:28**

A janus2fr

Parfaitement d'accord avec la nécessité de faire baisser la dangerosité des routes françaises et totalement convaincu que ça ne peut passer que par des contraventions, il m'est déjà arrivé de perdre des points, toujours pour des petits dépassements. Néanmoins, flashé il y a quelques jours à 124km/h (vitesse retenue 117 km/h) sur un tronçon de l'A13 autorisé à 130 km/h un jour de pic de pollution, je viens de me voir retirer 1 nouveau point et vais devoir payer 45 euros d'amende.

Est-ce une question de sécurité Janus ?

Quand, par ailleurs, on sait que la part de pollution liée à la circulation des voitures particulières correspond à moins de 20% de ces pics et que nos industriels peuvent joyeusement continuer à contribuer pour 80%. Ou est la justification ?

Alors, comme on peut prévoir que le nombre des jours pollués va augmenter mais que les sources significativement responsables ne seront pas traitées, que fait-on ?

On s'équipe avec une application d'"aide à la conduite" bien connue.